

Question :

Quel est l'avis du judaïsme quant à la théologie de la falsification, selon laquelle les juifs, et accessoirement les chrétiens, ont dénaturé leurs Ecritures, pour en effacer l'annonce de la mission de Mohamed ?

Réponse :

a) Cette théologie n'est pas anodine. Si elle était juste, les juifs auraient alors commis un sacrilège ; ils auraient dédaigné la Sainte Ecriture et tenté « d'empêcher » D-ieu d'instruire l'humanité par l'entremise de cette mission.

Mais si elle était fautive, ce serait en revanche les tenants de cette théologie qui auraient diffamé les juifs, fidèles témoins de la parole de D-ieu.

Analysons le sérieux de la tradition juive et comparons-la avec cette théologie. S'agissant de la tradition juive, il est incontestable que tous les rouleaux de la Thora sont strictement identiques partout dans le monde. Pas un seul ne comporte un mot de plus ou de moins qu'un autre. Aucune mention d'une quelconque « mission de Mohamed » ne figure nulle part. Traditionnellement, les juifs témoignent que leurs Ecritures saintes leur furent transmises fidèlement, de génération en génération, depuis la nuit des temps. Cependant, aucun juif n'a jamais eu souvenir d'une quelconque prophétie annonçant la venue de ce nouveau prophète.

Comparons à ces faits la théologie musulmane de la falsification. Pas un seul musulman n'a jamais témoigné que les juifs aient modifié la Thora. La théorie prétend seulement que Mohamed aurait soutenu cette thèse, et certains musulmans maintiennent que cette affirmation se trouve dans le Coran. Mais force est de constater que, de manière claire, elle n'y figure nullement. L'étude de ce livre suggérerait, au contraire, la négation de cette théorie¹. De nombreuses expressions expriment une doctrine selon laquelle la Thora détenue par les juifs est authentique, même si certains passages peuvent revêtir un aspect équivoque.

Quelque soit l'origine de cette théologie, posons alors quelques questions à son sujet : Mohamed prétend-il avoir vu dans un rouleau de la Thora une indication annonçant la venue d'un prophète arabe ? Prétend-il avoir été témoin de la suppression de ce passage par les juifs, ceux-ci niant avoir effacé ne fut-ce qu'un seul mot ? On peut donc s'interroger légitimement sur la crédibilité du témoignage d'une personne isolée, face à celui de tout un peuple.

Quand bien même Mohamed eût déclaré être soutenu par un ange, la tradition musulmane ne corrobore pas cette allégation. En conséquence, Mohamed demeure ainsi le seul « témoin » de cette vision, en opposition à une multitude de juifs qui la récusent. Du reste, la tradition musulmane rapporte que les juifs contemporains de Mohamed refusaient d'accorder du crédit à ce propos, tandis que lui s'évertuait à les en convaincre. A ce propos il est à noter qu'à la différence du peuple juif, qui témoigne avoir assisté à l'échange entre D-ieu et Moïse, *a contrario*, jamais aucun musulman n'a prétendu qu'il en fut de même entre un ange et Mohamed.

¹ Voir par ex. : http://facealislam.free.fr/reponse_mohammed1.html; www.anti-religion.net/coran_bible.htm

Cette distinction, ô combien déterminante, cause une difficulté majeure aux théologiens musulmans. Lesquels s'appliquent, non sans beaucoup de difficultés, à l'atténuer, tant elle fragilise notablement l'ensemble de la doctrine islamique.

b) Admettons - en raisonnant par l'absurde - qu'il suffise d'un seul témoin pour remettre la tradition de tout un peuple en question : Mohamed habitait en Arabie, et même s'il avait prétendu avoir vu les juifs de sa région effacer cette annonce, il n'aurait pu en être autrement qu'elle figurât dans les livres des juifs de toutes les contrées du monde. Or, il n'a jamais été trouvé de rouleaux qui contiennent cette déclaration. Ce qui amène à supposer que les juifs auraient effacé ce passage de tous les rouleaux de la Thora. Théorie irréaliste, car plusieurs siècles avant Mohamed, des documents incontestables témoignaient de l'existence d'innombrables communautés juives dispersées dans le monde, en Babylonie et en Perse jusqu'en Espagne, en passant par l'Allemagne et la Russie. Sachant qu'il ne fait aucun doute que les communautés de chaque ville détenaient au moins un rouleau de la Thora, pour assurer la pratique et la pérennité du culte synagogal. Pour adhérer à la théorie de la falsification, il faudrait supposer que tous les juifs aient décidé, à partir de l'an 630, d'effacer ce passage de tous leurs rouleaux de Thora. Mais cette hypothèse vient alors poser problème, car de très nombreuses communautés juives se trouvaient dispersées dans des contrées qui n'avaient eu vent ni de Mohamed, ni de sa religion. Un *complot* d'une telle importance aurait-il pu se produire sans laisser de traces dans l'Histoire ? Certes non.

Le problème est encore plus épineux : huit siècles avant Mohamed, sur la requête du roi d'Egypte Ptolémée Philadelphe, des Sages juifs ont traduit le Pentateuque en grec². Ainsi, lors de l'apparition de Mohamed sur la scène mondiale, les chrétiens disséminés dans de nombreuses régions du globe, disposaient déjà dans leurs monastères de nombreuses copies de la Bible, où ne figurait pas plus qu'ailleurs cette fameuse « annonce ». Nous déduisons donc, en toute logique, que la participation à ce *complot* impliquerait tous les bibliothécaires qui conservaient ces livres. On conçoit aisément le caractère utopique d'une telle procédure.

Observons un point encore : selon la foi communément répandue chez les musulmans, Mohamed enjoignait les juifs à le rejoindre à lui et à échanger le judaïsme contre l'islam. Or la Thora enseigne strictement que les juifs sont engagés à l'appliquer, éternellement et dans son intégralité. La théologie musulmane de falsification révélerait donc l'idée que les juifs aient non seulement réussi à effacer un texte - l'annonce de la venue de Mohamed -, mais de surcroît, aient réussi à en rajouter, à savoir l'engagement pour eux, de respecter les commandements du judaïsme pour l'éternité. Ainsi, il nous faudrait concevoir que tous, juifs, chrétiens et autres possesseurs de rouleaux de la Thora - consignés en hébreu, araméen, grec, latin et d'autres langues - disséminés dans le monde, aient réussi frauduleusement à intégrer maints passages rigoureusement identiques. Le caractère invraisemblable de cette opinion ne mérite même pas d'être débattu et encore moins d'être démontré.

c) Certains expliquent la théologie musulmane ainsi : bien que les juifs contemporains de Mohamed n'aient pas falsifié leurs livres, ceux-ci l'auraient été bien avant leur diffusion universelle. Conçue au Moyen-âge par l'andalou Ibn Hazm, cette opinion est actuellement récupérée massivement par les musulmans, qui lui joignent certaines suppositions de la critique biblique moderne³. Celle-ci affirme que des considérations scientifiques, archéologiques,

² Voir Flavius: *Histoire ancienne des Juifs*, Livre 12, 2 ; Talmud *Méguila* 9 a ; Talmud *Sofrim* 1, 8.

³ Comme Maimonide le fait remarquer, la critique contre la Bible date depuis que les juifs côtoyaient les Grecs, les Romains ou encore les Perses : «*Par cette vraie Thora qui nous a été donnée par le*

historiques et logiques, ainsi que des contradictions ou des répétitions à l'intérieur des textes bibliques, montrent qu'ils ne furent pas rédigés sous la dictée de D-ieu. Que les récits bibliques - la sortie d'Égypte, le don de la Thora au Mont Sinaï et autres événements prodigieux - tels que les raconte la Thora, ne sont que des mythes inventés par les juifs au cours du temps. Que ce ne serait pas Moïse qui les a composés, mais divers auteurs et en différentes époques. Que les miracles stipulés dans la Bible sont inimaginables, et que si l'on y tient, il faudrait les relativiser et les considérer comme des métaphores. Que ceux qui croient à leur historicité ne seraient que des naïfs. Que d'après notre vision actuelle de la religion, le peuple juif n'a jamais été particulièrement religieux, y compris ses illustres figures, ses rois et certains de ses juges. Que le judaïsme que nous connaissons n'aurait pas existé dans les temps reculés, avant et durant la période du I^{er} Temple, et qu'il ne serait apparu qu'à l'époque du II^{ème} Temple - sous l'impulsion des rabbins pharisiens.

Les théologiens musulmans n'utilisent pas tous les arguments de la critique biblique : celle-ci conteste l'histoire de la Bible quasiment dans son intégralité. Or le Coran la reconnaît partiellement. De ce fait, les musulmans ne prennent en compte que les arguments qui les servent pour justifier le besoin de la venue de leur prophète et d'une religion nouvelle. Pour eux, tous les textes de la tradition juive qui contredisent le Coran et les intérêts de l'islam ont subi des altérations, lesquelles n'ont été possibles que par le fait de juifs ignorants et peu religieux, ne connaissant pas ces textes.

Avant d'exposer ce que pense le judaïsme de ces thèses, précisons ce que nous entendons par judaïsme. Selon les doctrines transmises par l'ensemble du peuple juif depuis l'antiquité, le texte du Pentateuque fut entièrement écrit par Moïse, et c'est D-ieu Lui-même qui le lui dicta.⁴ C'est ainsi qu'aujourd'hui encore, les juifs religieux ou orthodoxes le conçoivent.

Au XIX^{ème} siècle, la *Haskalah* (les *Lumières* juives) est apparue en Allemagne. Elle s'est ensuite répandue à l'ensemble des juifs d'Europe. Parée de la critique biblique, elle les aliénait de leur

Maître de tous les prophètes – Moïse -, D-ieu nous a différencié des autres peuples [...] . Cela ne fut pas du fait que nous l'avions mérité, mais que par la grâce de D-ieu, du fait que nos parents (les Patriarches) se comportèrent convenablement [...], alors les nations nous jalourent infiniment pour notre religion, leurs rois nous persécutent à cause d'elle [...]. Depuis que la Thora a été donnée et jusqu'à aujourd'hui, il n'y a pas eu un temps où les rois ou autres personnages n'ont tenté de l'ébranler, par des guerres ; comme ce fut le cas d'Amalek et beaucoup d'autres, par des argumentations contre la Thora, venant des Grecs, Romains ou encore Perses ; leur but consistant à la démolir et d'éliminer son souvenir. Cependant, D-ieu avait promis par l'intermédiaire d'Isaïe (54, 17) que ni les guerres et ni l'argumentation n'aboutiront. Les instigateurs de ces deux initiatives se sont aperçus que leurs tentatives ne se sont pas avérées aisées à mener, car la Thora a été créée avec des fondations prodigieuses. Bien qu'ils ajoutent fatigues et énervements, l'édifice de la Thora reste inébranlable et entière [...] D-ieu qui est Vérité se moque d'eux, car c'est avec leur esprit faible ' qu'ils s'en prennent à Lui' [...]. Plus tard, un autre groupe (Jésus et ses disciples) rusa et déclara que D-ieu, outre la Thora originelle, en aurait donné une nouvelle [...]. Cet argument était censé troubler les juifs. Pourtant, il ne réussit guère, comme D-ieu l'avait fait savoir à Daniel : 'Des effrontés de ton peuple érigeront une vision, mais échoueront' (Daniel, 11, 14) [...]. Puis, après (Jésus), se leva [...] (Mohammed) qui se conduisit de la même façon (que Jésus), et qui entrepris de modifier notre religion [...]. Tous ces trois adversaires, ceux qui utilisent la force, l'argumentation ou l'imitation de prophétie, perdront leur combat [...]», (Missive au Yémen, 1172).

⁴ Voir Maimonide : *Introduction à la Mishnah*.

propre histoire, de leur culture et de leur pratique religieuse. Eduqués dans cet esprit de sécularisation, les dirigeants sionistes ont créé l'Etat d'Israël. Déracinée de sa propre histoire trois fois millénaire, une partie non négligeable de la société israélienne rencontre la considérable difficulté à définir son identité juive face aux autres civilisations, et ainsi justifier le maintien de l'Etat d'Israël comme étant un Etat juif.

Ceux qui prêtent foi aux thèses de la critique biblique, se fondent en définitive sur l'idée que les textes originels du judaïsme ont été altérés. Toutes les conjectures sont alors permises, y compris celles des musulmans, qui ne peuvent alors être formellement rejetées.

d) Les juifs religieux s'opposent tant aux méthodes qu'aux résultats de la critique biblique. Ainsi, tous les courants qui utilisent le judaïsme et élaborent ensuite des variantes en contradiction avec ses dogmes, qu'ils soient juifs⁵ ou non juifs⁶, se trouvent réfutés par les mêmes arguments. Nous présenterons alors succinctement les argumentations du judaïsme, telles que le comprennent les juifs religieux.

Les idées et les conclusions de la critique biblique ne sont que des suppositions qui manquent de rigueur ; dans leur immense majorité, elles sont « cousues de fil blanc », et basées sur une étude superficielle et lacunaire. En les suivant, la Bible et son histoire deviennent illogiques et invraisemblables. Il faut supposer des notions qui vont à l'encontre de l'histoire juive, forcer de nombreux textes bibliques, en ignorer d'autres, corrompre leurs sens, et inventer des postulats aussi hardis que ridicules.

Prenons un exemple qui démontre amplement l'extrême légèreté de la critique biblique : celle-ci s'interroge sur le fait que le Pentateuque - les cinq livres attribués à Moïse -, désigne D-ieu tantôt avec l'expression Elo-him, tantôt avec le Tétragramme, Son nom constitué de quatre lettres, Youd Elle suppose alors qu'il a existé deux manuscrits, émanant de deux auteurs différents, qui désignent D-ieu différemment. Ensuite, un troisième auteur aurait fusionné ces deux manuscrits. Pendant un siècle, les tenants de la critique biblique ont multiplié ouvrage sur ouvrage, avec les plus curieuses suppositions, où en définitive aucune ne se justifie⁷. En réalité, où se trouve le problème, ne désignons-nous pas certaines personnes par deux dénominations, en fonction de certaines circonstances ? Ainsi, Mr. Dupont, maire du village, illustre peintre et musicien génial, se fait appeler par certains le peintre, par d'autres le musicien, par ses enfants papa, par les contribuables, Mr. le maire, et enfin parfois tout simplement Mr. Dupont. Les Sages du Talmud expliquaient ainsi que les deux dénominations de D-ieu, Elo-him, désignant la justice divine, et Youd... signalant Sa bonté, correspondent aux différentes perceptions de D-ieu par l'homme⁸.

Une étude objective et rigoureuse montre qu'aucun fait historique, scientifique ou logique ne contredit le récit biblique, ni ses lois, ni sa morale. Les supposées contradictions entre la science et la Thora sont le fait d'un manque de connaissance, soit de la position de la Thora, soit de celle de la science. Les résultats de la critique biblique sont, pour la plupart, tendancieux et préconçus. Ils justifient le refus des lois et de la morale biblique et « libèrent » l'humanité des entraves auxquelles ces dernières l'emprisonnent⁹. Ceci est encore plus vrai pour les juifs, qui sont soumis à une multitude de lois, parfois bien difficiles à observer pour certains d'entre eux, dans un

⁵ Dits progressistes, réformés, libéraux, conservateurs (massortim) ou encore d'autres.

⁶ Le christianisme et l'islam avec toutes leurs ramifications.

⁷ Voir Commandant Armand Lipman : *Authenticité du Pentateuque*, Paris 1929.

⁸ Voir fin de Rachi sur Genèse, 1, 1.

⁹ «Les lois de la Thora rebuteront sûrement les libertins», Maimonide, *Guide des Egarés*.

monde hostile à l'égard du judaïsme, et qui espèrent, au moyen de la critique biblique, pouvoir se débarrasser de ce « fardeau ». Sans vouloir prétendre que tous les partisans de la critique biblique sont des athées et des libertins, on constate qu'on les y trouve en nombre.

En ce qui concerne l'archéologie, les faits sont ainsi : certains archéologues prétendent ne pas entrevoir de découvertes archéologiques qui confirment l'histoire biblique, d'autres assurent en détenir à profusion¹⁰. Le scepticisme patent, systématique et exagéré des premiers, semble procéder d'une certaine mauvaise foi de leur part.

Le « problème » des miracles cités dans la Thora ne se pose pas pour les croyants : D-ieu est Le Tout-Puissant. Il avait Ses raisons de procéder de la sorte, en prodiguant des miracles. C'est ainsi qu'Il a voulu Se faire connaître au monde. Le fait qu'Il ne réalise plus de miracles, de façon aussi spectaculaire que jadis, est expliqué par la tradition.

Concernant les apparentes contradictions, répétitions ou incohérences dans les textes bibliques, les Sages du Talmud et les commentateurs traditionnels les ont expliquées et les ont conciliées. Illustrons notre propos avec un exemple : le Pentateuque cite huit monarques du pays d'Edom, « avant qu'un roi ne règne sur les juifs »¹¹, en détaillant leurs noms, ceux de leurs pères et de leurs villes. Or, le Tanakh (la Bible juive) nous apprend que le premier roi qui régna sur les juifs, Saül, a vécu quatre siècles après Moïse. Comment ce dernier pourrait-il alors être l'auteur unique du Pentateuque ? Cependant, la critique biblique néglige le fait que le Pentateuque désigne Moïse comme le premier roi, qui a réuni autour de lui les juifs¹².

Pour les juifs religieux, les interrogations de la critique biblique font pâle figure devant les explications lumineuses des rabbins. Une étude correcte du Tanakh mérite des connaissances bibliques et talmudiques supérieures, ainsi qu'un approfondissement du texte, où chaque histoire, chaque verset et chaque virgule sont méticuleusement analysés. Elle prend en compte en effet les finesses de la psychologie humaine, ainsi d'autres disciplines. Elle exige aussi de tenir compte du style spécifique du Tanakh, notamment le fait qu'y soient harmonieusement associés deux lectures : le *pchath*, le sens premier, et le *drache*, le récit expliqué, ainsi que d'autres outils d'exégèse, qui permettent d'approfondir son étude. Force est de constater que les partisans de la critique biblique les ignorent, quand ils ne les raillent pas, et délaissent ainsi des monceaux de la connaissance du judaïsme.

e) Les suppositions selon lesquelles les juifs de l'antiquité n'auraient pas eu connaissance d'une partie des lois de la Thora, qu'ils n'étaient pas très religieux et que le Pentateuque eût pu être composé par différents auteurs, furent largement réfutées par d'authentiques érudits¹³.

¹⁰ Voir par exemple : *Mikrah véarchiologia* de Daniel Moshé Lévy et Joseph Rotstein, Jérusalem 2008 ; *Josef et les enfants d'Israël*, Publication de Yahadouth oumada, Arachim, Jérusalem, 2006.

¹¹ « Voici les rois qui ont régné dans le pays d'Édom, avant qu'un roi régnât sur les enfants d'Israël. Béla, fils de Béor, régna sur Édom; et le nom de sa ville était Dinhaba. Béla mourut; et Jobab, fils de Zérach, de Botsra, régna à sa place. Jobab mourut; et Huscham... », (Genèse, 36, 31).

¹² « C'est pour nous que Moïse dicta une doctrine; elle restera l'héritage de la communauté de Jacob. Ainsi devint-il roi de Yechouroun, les chefs du peuple étant réunis, les tribus d'Israël unanimes » (Deutéronome 33, 4-5).

¹³ Entre autres par deux rabbins allemands, D. Z. Hofman de Berlin: *Gegen Wellhausen*, et Eisik Halévy Rabinovitch de Hambourg: *צחק אייזיק הלוי: דורות הראשונים, חלק א', תקופת המקרא*. Bien que leurs travaux soient connus depuis cent ans, personne ne les réfuta. Pour un exemple d'une étude biblique rigoureuse, en anglais: *Behold A people*, en hébreu: *עם סגולה* d'Avigdor Miller, 3 tom. N. Y.

Rappelons le fait que le Pentateuque évoque que Moïse enseigna la Thora au peuple durant quarante ans, et tout particulièrement aux Anciens, aux Sages. Que le Tanakh signale de manière récurrente l'existence de leurs successeurs et le Talmud foisonne de témoignages sur l'existence et le travail loyal et constant des Sages. Par ailleurs il est admis par tous, que Moïse avait instauré la lecture biblique hebdomadaire dans chaque synagogue.¹⁴

La présomption selon laquelle le Tanakh présenterait une irréligiosité des juifs, au motif que les prophètes adressaient des remontrances courroucées à leur égard, est erronée. Une lecture - ou plus précisément une étude - objective du Tanakh amène inévitablement à relativiser la véhémence des critiques des prophètes à l'égard du peuple. Il ressort indubitablement de ces textes que D-ieu, Ses prophètes et Ses écrits, rendent responsables le peuple dans son entier pour les fautes de certains, fussent-ils une minorité¹⁵. Si les prophètes, pour leur part, amplifient la gravité de ces forfaits, D-ieu châtie les juifs d'une manière, qui, à l'aune de notre faible compréhension, peut nous paraître exagérée¹⁶.

Relevons encore un autre point. Tout le monde s'accorde sur le fait qu'à l'époque du II^{ème} Temple, la plus grande partie du peuple juif pratiquait le même judaïsme que celui que nous connaissons depuis vingt siècles. Il admirait les Sages pharisiens pour leur comportement et leur étude et les suivait fidèlement : « *Les habitants des villes leur furent très fidèles, grâce à leur conduite intègre et droite, dans leurs actions et leur étude* »¹⁷ ; « *le peuple les admire pour leur application rigoureuse des lois [...], les rabbins pharisiens montrent de l'amour un envers l'autre, recherchent l'harmonie et s'occupent des besoins de la communauté* »¹⁸ ; « *ils vivent recherche du luxe, agissent avec intelligence [...], et réussissent à conduire le peuple* »¹⁹. L'histoire nous apprend toutefois qu'à cette époque, certains monarques et autres mécréants organisaient, de façon récurrente, des persécutions et de massacres de rabbins et de juifs pieux²⁰. En revanche à l'époque du I^{er} Temple, voire antérieurement, l'on ne trouve pas dans le Tanakh de mention évoquant des tueries d'une telle ampleur. Les remontrances des prophètes à l'égard des monarques et autres délinquants, pour virulentes qu'elles furent, ne provoquèrent ni le courroux, ni la vengeance des rois et autres gens coupables²¹. Ce qui montre un climat de respect

¹⁴ Ainsi l'atteste le Talmud, *Baba Kamah* 82, a; *Yérushalmi Méguilah*, chap. 3; Flavius Josèphe : *Antiquité*, 16, 2,3 ; *Contre Apion* ; Philon d'Alexandrie : *De Vita Mosis*, 3, 167 ; les Evangiles, *Actes*, 15, 21.

¹⁵ Lorsque pendant la conquête de la Terre sainte une bataille fut perdue, D-ieu indiqua : « *Israël a fauté, ils ont aussi transgressé Mon Alliance que Je leur ordonnais, ils ont aussi pris du butin interdit, ils ont aussi volé, aussi nié et aussi misent dans leurs ustensiles. Ils ne pourront plus résister devant leur ennemis... Je ne serais plus avec eux s'ils ne détruisent pas l'interdit parmi eux* » (Josué 7, 11-20). Par la suite on apprend qu'il s'agissait en vérité que d'une seule personne qui fauta. Quand Moïse ordonna le respect du Shabbat et de ne pas chercher la manne, « *certaines du peuple sortirent pour le ramasser* ». Voici la réaction de D-ieu: « *Et D-ieu dit à Moïse: 'Jusqu'à quand refusez-vous de respecter Mes ordres et Mes Enseignements!'* » (Exode, 16, 27-28).

¹⁶ Voici quelques exemples parmi d'innombrables : se trouvant dans le désert face à des situations de danger imminente et tragique, le peuple manqua de confiance absolue en le Pouvoir de D-ieu; il fut pour cela condamné à y mourir, (Deutéronome 14); Myriam la prophétesse fut châtiée par la lèpre pour avoir incriminé, en privé, son frère Moïse, (Nombres 12); les enfants d'Aron moururent par la foudre à cause d'un geste erroné (Lévitique 10, 1-2).

¹⁷ Flavius : *Antiquité*, 18, 1,3.

¹⁸ Flavius : *Guerres*, 2, 8, 14.

¹⁹ Flavius *Antiquité* 18, 1, 3.

²⁰ Voir Flavius, le Talmud et autres sources.

²¹ Voir par exemple: Rois I, 13; 14; 16; 17; 21; 22; Rois II, 1; 21; 22; Amos 7.

et de considération du peuple, et même des rois, envers la Thora, les prophètes et les Sages, plus marqué encore qu'à l'époque du II^{ème} Temple.

Bien que le roi Jéroboam oriente les dix tribus vers une certaine déviation du culte²², il ne fait aucun doute qu'il reconnaissait le D-ieu qui fit sortir les juifs d'Égypte. Il ne remettait pas en cause la religion dans son ensemble ; le peuple connaissait Sa religion et l'appliquait. Si la Bible dénonce les crimes en des termes des plus dramatiques, c'est qu'elle veut relever des faits singuliers. En revanche, la piété naturelle du peuple est assurément perceptible dans le texte, souvent de façon implicite et naturelle. Point n'était nécessaire alors d'être continuellement rappelée distinctement.

f) Il conviendrait également de considérer d'autres points. Il est utopique d'arguer, que dans les temps reculés, les juifs ne connaissaient pas leur histoire. Celle-ci fut transmise de façon unique et les juifs rédigeaient alors des livres de généalogie avec le plus grand soin. Dès l'époque des douze fils de Jacob, et durant plus de mille ans, pratiquement aucun juif n'ignorait son appartenance à la tribu de ses ancêtres. Les Cohanim et beaucoup de Lévites connaissaient leur filiation et le nom de leurs ancêtres, jusqu'au Patriarche Jacob. Ces faits, et beaucoup d'autres encore, sont rapportés par le Tanakh et le Talmud²³. Citons Flavius:

«Mais que nos ancêtres se soient préoccupés de leurs annales autant que, ne pas dire plus que les peuples nommés plus haut (Égyptiens, Babyloniens, Grecs, Phéniciens), en confiant leur rédaction aux grands-prêtres et aux prophètes, que jusqu'à nos jours cette coutume ait été très rigoureusement observée [...]. Celui qui participe au sacerdoce doit, pour engendrer, s'unir à une femme de même nation et, sans considérer ni fortune ni autres distinctions, enquêter sur sa famille, extraire des archives la succession de ses parents et présenter de nombreux témoins. Et nous ne suivons pas cette pratique uniquement en Judée, mais aussi partout où est rassemblé un groupe des nôtres. Les prêtres observent rigoureusement cette règle pour les mariages. Je parle de ceux d'Égypte, de Babylonie et de tous les autres pays du monde, où les hommes d'engence sacerdotale peuvent être dispersés. Ils envoient à Jérusalem le nom patronymique de leur femme avec la liste de ses ancêtres, ainsi que les noms des témoins. Si le pays est en proie à la guerre - comme cela se produisit souvent lors des invasions d'Antiochos Epiphane, de Pompée le Grand et de Quintilius Varus, ainsi que de nos jours - ceux des prêtres qui survécurent reconstituèrent de nouveaux livrets à l'aide des archives et vérifiaient l'état des femmes qui restaient. Car ils n'admettaient pas celles qui furent prisonnières, les soupçonnant d'avoir eu, comme cela est souvent survenu, des relations intimes avec un étranger. La preuve la plus éclatante du soin exact apporté en la matière est la suivante : nos annales nous rapportent que nos grands prêtres, depuis deux mille ans, sont nommés, de père en fils. Ceux qui contreviennent le moins du monde

²² Jéroboam voua son culte uniquement en l'honneur du D-ieu qui a sorti les juifs d'Égypte ; s'il l'instaura en dehors du Temple de Jérusalem, ce ne fut que par intérêt politique (Rois I, 12, 27). Les veaux d'or, équivalents des Chérubins dans le Temple, devaient symboliser que lui, Jéroboam, issu de la tribu de Joseph (représenté par un veau, Deutéronome, 33, 17), a reçu la royauté sur les dix tribus, à la place de la famille de David, issue de la tribu de Juda, (symbolisée par un lion, Genèse, 49, 9) ; de même que ceux de l'époque de Moïse, qui ont fabriqué un veau en or, agissaient ainsi pour symboliser le fait que D-ieu les sauva d'Égypte grâce aux mérites de Joseph. Jéroboam comme le peuple respectaient les Prophètes et les Sages ; bien que le prophète les réprimandait en public, ni le roi ni aucun juif n'osèrent le mettre à mort (Rois I, 13).

²³ Ezra I, 2, 61-63; Chronique I, 5, 29-41; I, 6; I, 9, 1; I, 24, 6; Talmud fin Tamide; Kidouchine 76.

*aux règles précitées se voient interdire, de facto, l'accès aux autels et la participation aux autres cérémonies du culte».*²⁴

Pratiquant quotidiennement de nombreux rites et autres célébrations, les juifs témoignent de l'histoire vécue par leurs ancêtres au Sinai, telle que la Thora le raconte ; ils témoignent aussi que ceux-ci leur auraient légué ces rites et ces textes. Il serait étrange que le peuple ait pu inventer et instaurer des rites pour la pérennisation de la mémoire d'une histoire, qui, selon eux, serait transmise ainsi depuis toujours et connue de tout le peuple - sans qu'il en soit ainsi.

Les juifs ne manquent pas d'abondants témoignages sur l'immense sacrifice de leurs parents et ancêtres, pour se maintenir dans l'intégrité de la Thora ; et ce en toutes circonstances, y compris les pires. Pour ne pas encombrer notre propos, nous nous contenterons de citer ici deux passages de Flavius. Le premier texte est le témoignage d'un non juif, Hécatée d'Abdère, qui a vécu il y a vingt-deux siècles :

*«Puis Hécatée montre encore comment nous nous comportons à l'égard des lois, que nous préférons subir toutes les souffrances plutôt que de les transgresser, et que nous plaçons là notre honneur. 'Aussi', dit-il, 'ni le sarcasme de leurs voisins et de tous les étrangers qui les visitaient, ni les fréquents outrages des rois et des satrapes perses ne purent leur faire changer de croyances. Pour ces lois, ils affrontent sans défense les coups et les morts les plus terribles de toutes, plutôt que de renier les coutumes de leurs ancêtres'. Il apporte aussi des preuves nombreuses de leur fermeté à observer les lois. Il raconte qu'Alexandre, se trouvant jadis à Babylonie et ayant entrepris de restaurer le temple de Bel, tombé en ruines, donna l'ordre à tous ses soldats sans distinction de travailler au terrassement. Seuls les juifs s'y refusèrent et souffrirent des pires coups ; payant de fortes amendes, jusqu'à ce que le roi leur accordât leur pardon et les dispensât de cette tâche'»*²⁵.

Ainsi, quand l'Empereur romain Caius ordonna, sous la contrainte, de guerroyer contre les juifs, et de faire placer sa statue dans le Temple de Jérusalem, ceux-ci le conjuraient ainsi :

*« Il devait d'abord commencer par les tuer tous, de sorte qu'ils ne souffriraient pas d'assister aux violations des lois qu'ils avaient reçues de leur glorieux législateur ; dont leurs ancêtres avant eux avaient observées ses lois depuis tant de siècles ».*²⁶

Etant donné que leurs parents ont depuis toujours affirmés n'avoir jamais ni ajouté, ni supprimé quoi que ce soit aux textes bibliques, et que leurs enfants les savaient prêt à mourir pour que la transmission soit fidèle, les juifs ont alors la certitude de posséder les livres saints authentiques. Citons encore Flavius :

«Par une conséquence naturelle, ou plutôt nécessaire - puisqu'il n'est pas permis à tout le monde chez nous d'écrire l'histoire et que nos rédigés ne présentent aucune divergence. Seuls les prophètes narraient avec clarté les faits lointains et anciens pour les avoir appris par inspiration divine, et les faits contemporains, selon qu'ils se déroulaient sous leurs yeux. Par une conséquence naturelle, dis-je, il n'existe pas chez nous une infinité de livres en désaccord et en contradiction, mais vingt-deux seulement qui contiennent les annales de tous les temps et bénéficient d'un juste crédit. Ce sont d'abord les livres de Moïse, au nombre de cinq, qui comprennent les lois et la tradition depuis la création des hommes jusqu'à sa propre mort. C'est

²⁴ Contre Apion, 1.

²⁵ Flavius : Contre Apion, 1, 22.

²⁶ Flavius : Antiquité, 16, 11.

une période de trois mille ans environ. Depuis la mort de Moïse jusqu'à Artaxerxés, successeur de Xerxès au trône de Perse, les prophètes qui vinrent après Moïse ont raconté l'histoire de leur temps en treize volumes. Les quatre derniers contiennent des hymnes à D.ieu et des préceptes moraux à l'usage des hommes. Depuis Artaxerxés jusqu'à nos jours, tous les événements ont été racontés, mais on n'accorde pas à ces écrits le même crédit qu'aux précédents, parce que les prophètes ne se sont plus exactement succédé. Les faits montrent avec quel respect nous approchons nos propres livres. Après tant de siècles écoulés, personne ne s'est jamais permis la moindre modification. Il est naturel à tous les Juifs, dès leur naissance, de penser que ce sont là les volontés divines, qu'il faut respecter, et au besoin de mourir pour elles, avec joie. Aussi, avons-nous déjà vu nombre d'entre eux en captivité, subir et endurer des tortures et toutes sortes de mort dans les amphithéâtres ; pour ne point prononcer un seul mot contraire aux saintes lois et aux annales qui les accompagnent...».²⁷

Ce qu'écrivit Flavius il y a deux mille ans ne s'est jamais démenti.

Haï Bar-Zeev

²⁷ Flavius : *Contre Apion*, 1.